

Cession D'un Actif Immobilier Dans Le Cadre De La Liquidation Judiciaire

Publié sur actify.fr le décembre 21, 2023

199 vues

Date de fin de commercialisation:

31/03/2024

Date limite de dépôt des offres:

05/03/2024

Etude:

Etude CELERI Jean-Pierre

CESSION D'UN ACTIF IMMOBILIER DANS LE CADRE DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE DE Monsieur Philippe BEMBINOFF

Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues

Acqua Peruta Centre Médical 2016g BONIFACIO

Vente d'une Parcelle de terre sur la commune de SARTENE lieudit Costa di Casili **cadastrée section E numéro 356 pour une contenance de 8155 m2,**

Les candidats acquéreurs devront déposer leurs propositions sous plis fermés à l'audience de Monsieur le Juge Commissaire **se tenant le Mardi 5 Mars 2024 à 14h00 en la chambre du conseil au Tribunal Judiciaire d'AJACCIO sis 3, Boulevard MASSERIA à AJACCIO**, plis qui seront ouverts en présence de l'ensemble des personnes ayant déposé une offre à l'audience.

Les offres ainsi reçues :

- devront être formulées pour le lot dans son ensemble,
- devront être accompagnées d'une pièce d'identité, pour les pétitionnaires personnes physiques, ou d'un extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les personnes morales, ainsi que d'une déclaration d'indépendance et de sincérité du prix,
- devront être assorties d'un chèque à l'ordre de Maître Jean-Pierre CELERI, à titre d'arrhes, représentant 10% du prix d'acquisition.



Les renseignements complémentaires doivent être réclamés à l'étude.